

PSE : premiers objectifs atteints

CDD *EMBAUCHÉS* : + 15

LICENCIEMENTS : -5

Vendredi dernier, 19 avril, a eu lieu un important Comité d'entreprise où Syndex, l'expert du CE, a rendu son rapport définitif. Ce rapport a notamment souligné les incohérences du projet de PSE de la direction et les énormes difficultés qui attendraient les salariés si le projet était appliqué tel quel.

En réponse à ces critiques, et suite aux nombreuses propositions faites par l'intersyndicale CFDT-CGT pour limiter les licenciements, la direction a fait plusieurs annonces :

- Autour du site Pourseformer.fr, initialement supprimé dans le projet de PSE mais dont le maintien a été confirmé, serait développé un nouveau pôle « Emploi-Formation » :

AU MOINS 1 EMPLOI PRÉSERVÉ.

- Utilisation du tout nouveau Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) pour créer des postes à la rédaction Web :

AU MOINS 4 NOUVEAUX POSTES CRÉÉS.

- Mise en place de trois groupes de travail (direction/organisations syndicales/représentants des rédactions) sur l'avenir de : Studio Ciné Live, Lentreprise.com, Maison Magazine et Maison Française. Objectif : amener la direction à mettre les moyens humains (des postes !) et financiers pour réussir ces projets.

Ce n'est qu'une étape avant d'atteindre notre objectif de « zéro départ contraint » mais, pour l'Intersyndicale CFDT-CGT, c'est une nouvelle victoire. De plus, et malgré les péripéties juridiques, la direction a, à la demande des élus de l'Intersyndicale CFDT-CGT, confirmé ce 26 avril la titularisation unilatérale d'une quinzaine de CDD d'usage : avec les créations de poste au Web, **AU TOTAL, 19 POSTES EN CDI VONT DONC ÊTRE CRÉÉS**, en plein PSE !

Avec la création du nouveau pôle « Emploi-Formation » et les nouveaux postes au Web, qui devront être pourvus par des reclassements internes, **LE NOMBRE DE CDI SUPPRIMÉS PASSE DE 75 A 70.**

LES PROCHAINES ÉTAPES

L'intersyndicale CFDT-CGT a, depuis les premières annonces de la direction, été claire sur son objectif et sa méthode. Pour obtenir le « zéro départ contraint », nous avons annoncé vouloir procéder en un préalable et trois étapes. Le préalable, c'était la question des CDD d'usage. Elle a été traitée comme l'on sait. La première étape, c'était la restructuration, le « Livre II » du PSE. Avec ces annonces de la direction, l'étau commence à se desserrer, puisque le nombre de licenciements diminue. Restent les deux dernières étapes : tout d'abord négocier des conditions de départ (« Livre I ») qui favorisent beaucoup plus le volontariat, ensuite ne plus raisonner en effectif à supprimer mais en masse salariale.

Parallèlement, l'expertise commandée par le CHSCT se met en place, qui permettra de démontrer à nouveau les incohérences et les dangers des projets de la direction. En particulier, l'expertise mettra en évidence les charges incompressibles des transversaux sans définition d'un organigramme précis. L'expertise durant 45 jours, la direction ne pourra pas mettre en œuvre ses décisions avant ce laps de temps. L'intersyndicale CFDT-CGT reste entièrement mobilisée sur cette stratégie qui a déjà porté ses fruits. Comme nous l'avons fait avec la manifestation réussie du 26 février, nous aurons certainement à solliciter à nouveau le soutien des salariés dans ces prochaines étapes. ●

Les élus de l'Intersyndicale CFDT-CGT, le 26 avril 2013

